

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72040

Objet

VOIRIE -ouverture d'une
voie nouvelle entre le
Bd de la Marne et la
rue Pasteur Samuel
Besançon.

DATE DE CONVOCATION

7 mai 1979

DATE D'AFFICHAGE

7 mai 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 22
Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le onze mai

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, LACHAUD
BOUCHET, DUFOR, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
POUGET, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, TAP, Mme TACQUET,
MM. CABAL, PELLETIER, DUFEL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. N. TETARD par M. POUMAILLOUX
N. PAPEAU par M. GUICHAOUA
N. BOUTET par M. LIS
N. MONTRON par M. DUFOR

Absents : MM. VIALD

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Afin d'assurer une meilleure desserte des quartiers "Pré-Moine"
"l'Yeuse", "La Marne", ainsi que des zones d'activités économiques
complémentaires et commerciales, il importe d'envisager l'ouverture
d'une voie nouvelle assurant une liaison entre le Bd. de la Marne
et la rue Pasteur Samuel Besançon.

La Ville de ROYAN dispose des parcelles de terrain nécessaires
à la réalisation de cette opération, laquelle ne figure pas au Plan
d'Occupation des Sols. Les travaux doivent être précédés d'une
déclaration d'utilité publique conformément à la législation en
vigueur.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se pro-
noncer favorablement sur l'opportunité de l'opération et en consé-
quence sur la nécessité d'ouvrir une enquête.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission "Urbanisme et Construction, Environnement, Travaux",

DECIDE :

- de l'ouverture d'une voie nouvelle entre le Bd. de la Marne et la rue Pasteur Samuel Besançon afin d'assurer une meilleure desserte du quartier.
- Sollicite notamment la déclaration d'utilité publique et l'ouverture de l'enquête publique préalable obligatoire de 15 jours.
- D'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à engager et poursuivre toutes formalités indispensables à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents,



Pour extrait conforme
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

A. LACHAUD.

DÉLIBÉRATION
DÉPOSÉE LE :
21 MAI 1979
SOUS-PRÉFECTURE
de ROCHEFORT